



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 FEVRIER 2020

SALLE COMMUNALE D'AIRE-LA-VILLE

ASMP/GENEVE

38ème assemblée générale

L'assemblée générale a été valablement convoquée. L'ordre du jour a été envoyé aux membres.

Les membres et invités sont accueillis en musique par la formation LA BERRA de Fribourg. L'assemblée est ouverte à 17 h 05.

1. PRESENCES - ABSENCES

La présidente Georgette FANKHAUSER souhaite la bienvenue aux membres présents, ainsi qu'à Madame Ursula HALLER, présidente suisse, Madame Judith ZIERI, vice-présidente suisse, Madame Marianne GAY, déléguée romande et présidente de la section vaudoise, ainsi que tous les présidents des sections romandes et les membres d'honneur. Elle déclare la 38ème assemblée générale ouverte.

La liste des membres présents a été remplie à l'entrée.

Se sont excusés : Monsieur NOVELLE, maire d'Aire-la-Ville, Monsieur APOTHELOZ, adjoint au maire, Monsieur SCHNEIDER, responsable des locaux, ainsi que Mesdames BALLIFARD, JACQUET, VOGELI, CHEVALLAY, SAUSSET et Messieurs SPRENG, GAMMA, FLURY, BAYARD, BERNET, ainsi que Madame et Monsieur BOURGOIN, HERRMANN et MARTI.

Nous avons appris le décès de Madame ZIMMERMANN. La présidente demande si une personne de l'assemblée aurait appris le décès d'un membre sans qu'elle en ait été informée. Elle prie l'assemblée de se lever pour une minute de silence, suivie d'un morceau de circonstance joué par la formation LA BERRA.

2. DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Deux scrutateurs sont nommés : Monsieur Eric BERSIER et Monsieur Armin GROSSENBACHER. Le vote se fera à main levée.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 2 MARS 2019

Le procès verbal de la dernière assemblée du 2 mars 2019 est à disposition pour consultation sur les tables.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

4. RAPPORT DE LA PRESIDENTE

L'année a été très chargée en commençant par les vendredi helvétiques, qui connaissent toujours un grand succès.

L'ASMP/Genève a de nouveau pris part au PREGNY ALP FESTIVAL avec un stand. La présidente remercie toutes les personnes qui étaient présentes. Elle-même n'a malheureusement pas pu y participer, elle était hospitalisée pendant trois semaines, et n'a pas non plus été en mesure de se rendre au stand de la fête de Bernex.

L'évènement le plus important fut la FÊTE FEDERALE à CRANS MONTANA, superbe fête avec le beau temps au rendez-vous. La joie de la présidente était à son comble car elle a pu participer au cortège sur le tracteur ! Les chars et orchestres étaient magnifiques. La présidente remercie vivement Monsieur Patrick NIEDERHAUSER, Madame Bernadette JAUNIN, Monsieur et Madame GREZET pour leur investissement lors de cette magnifique manifestation. Elle n'oublie pas non plus tous ceux qui ont aussi mis la main à la pâte. Elle remercie également les membres du comité qui ont oeuvré en coulisses. Elle a été ravie de voir qu'il y avait du monde et de l'ambiance.

Son souhait serait que les membres de la société s'investissent encore plus dans les manifestations de musique populaire.

Elle remercie encore la formation LA BERRA qui anime notre assemblée générale.

5. RAPPORT DU TRESORIER

Après la démission subite du trésorier Monsieur Eric STAUFFER, c'est Monsieur Alexandre GAMMA qui reprend la comptabilité. La présidente le remercie d'avoir eu la gentillesse d'assumer la gestion de la caisse au pied levé. En l'absence de ce dernier pour des raisons familiales, c'est Monsieur Gustave VOLKEN, vérificateur, qui le représente. Monsieur VOLKEN tient à faire remarquer que Monsieur Eric STAUFFER tenait très bien la comptabilité.

Les comptes sont bien détaillés, selon annexe à ce procès verbal. A savoir:

- Les actifs de la société s'élèvent à CHF 27'679,04
- Les charges se montent à CHF 12'362,80
- Les produits 2019 atteignent CHF 8'905,35
- Le déficit de l'année se monte à CHF 3'457,45

Il y a donc un joli actif dans la caisse !

La présidente remercie aussi Madame Christine GUIGNARD, deuxième contrôleuse des comptes.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Madame Christine GUIGNARD lit le rapport des vérificateurs des comptes. Le contrôle n'a montré aucune erreur, les extraits confirment les soldes inscrits au bilan, et elle recommande d'accepter les comptes.

7. APPROBATION DES RAPPORTS DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE

La présidente demande si l'assemblée a des questions ou des remarques, ce qui n'est pas le cas, et recommande de donner décharge des rapports au comité.

L'assemblée accepte les compte à l'unanimité.

8. DEMISSIONS - ELECTIONS DU COMITE

La présidente Georgette FANKHAUSER, en place depuis 14 ans, donne sa démission. Madame et Monsieur Anna et Eric STAUFFER ont donné leur démission avec effet immédiat.

Monsieur Jean-Claude GREZET démissionne, en raison de son départ à Aumont, dans le canton de Fribourg.

Monsieur Patrick NIEDERHAUSER démissionne en raison de son départ pour le Valais.

Tous ces membres du comité reçoivent des remerciements pour le travail accompli.

La présidente lit à l'assemblée la lettre de démission de Madame Anna STAUFFER expliquant ses motivations et celles de son mari, et demande si il y a des questions à ce sujet. Monsieur SCIBOZ ne comprend pas les raisons exprimées par ces membres démissionnaires, et demande des explications.

Madame Judith ZIERI prend la parole afin éclaircir ce point. Il n'est pas question de « laver du linge sale » pendant cette assemblée, et elle remercie Madame et Monsieur STAUFFER pour l'excellent travail accompli durant leur mandat, toujours présents aux comités ainsi que sur les événements concernant notre association. Cependant, elle a reçu de nombreuses remarques sur le fait que ces deux personnes affichent régulièrement un comportement déplacé, soit par leur état d'ébriété quasiment constant sur les lieux de manifestation, ou par des allusions injustifiées et remarques déplacées de Madame STAUFFER, exprimées dans de nombreuses lettres et courriels adressés à la mairie de Bernex, ou encore directement à Madame Judith ZIERI. Entre autre chose, des reproches sont exprimés au sujet des « plaques vaudoises » des voitures des bénévoles sur le stand de l'Echo du Signal, alors que la Fête de Bernex concerne principalement des sociétés de la commune. Madame ZIERI retrace alors un petit historique sur les raisons qui menèrent l'ASMP/Genève et l'Echo du Signal à obtenir leur stand dans cette manifestation. Madame ZIERI a donné ces précisions à Madame STAUFFER, qui ne veut rien entendre, et continue de harceler Mairie et Vice-Présidente suisse de courriels acerbes. La présidente fait la lecture d'une de ces lettres à une assemblée stupéfaite.

Une discussion entre Madame ZIERI et le comité de l'ASMP-Genève aura lieu pour faire le point et il est admis que Madame STAUFFER n'a pas à écrire cette correspondance de reproche au nom de l'association. Madame ZIERI ne donnera aucune suite aux courriels

reçus de Madame STAUFFER, montrant ainsi qu'elle ne justifie pas cette attitude et refuse d'entrer dans une polémique malsaine. La démission du couple STAUFFER suivra. Monsieur NIEDERHAUSER adressera même directement des remontrances à Monsieur STAUFFER concernant un état d'ivresse et un comportement inadapté à de nombreuses reprises. Madame ZIERI invite l'assemblée à tirer un trait sur ces événements, citant l'excellente collaboration qui règne depuis 30ans dans notre société,

Monsieur GREZET ne souhaite pas non plus entrer dans les détails de toute cette affaire vu qu'on ne peut rien en tirer de bon. Monsieur NIEDERHAUSER et lui sont intervenus pour stopper ce courrier désagréable, et étaient prêts à prendre des mesures plus « officielles » en cas de poursuite de ce harcèlement.

Suite à la démission du couple STAUFFER, Madame et Monsieur Liliane et Alexandre GAMMA, respectivement anciens secrétaire et trésorier, ont accepté de reprendre le secrétariat et les comptes de façon provisoire.

Le comité s'est donc trouvé bien dégarni, et la présidente qui a tant apporté depuis de nombreuses années, aimerait continuer à aller de l'avant, retrouver une bonne ambiance et un climat amical. Elle remercie Messieurs GREZET et NIEDERHAUSER pour leur soutien, et demande à être excusée de n'avoir pu être sur tous les fronts, en raison de sa santé.

Concernant l'élection du comité, la présidente n'a à ce jour reçu aucune proposition.

9. AVENIR DE L'ASMP - GENEVE

La présidente exprime son voeu de trouver encore un comité pour l'ASMP-Genève. Il faut impérativement trois personnes, sinon l'association devra fusionner avec le canton de Vaud. Elle se propose à apporter toute son aide aux personnes qui aimeraient s'engager, mais ne désire plus assumer la charge de la présidence.

Monsieur GREZET clarifie les rôles des différents membres du comité, en insistant sur les notions d'investissement en énergie et en temps que demande cet engagement, en soulignant aussi l'aspect de l'enrichissement personnel. Jusqu'à présent, il y a toujours eu assez de bonnes volontés pour aider de façon occasionnelle, mais personne ne présente un réel intérêt à la fonction et il faut trois personnes pour assurer correctement toutes les tâches du comité.

La présidente observe que c'est la troisième fois qu'elle essaie de démissionner ! Elle craint le fusionnement de la société avec le canton de Vaud, notamment pour des questions de comptabilité, et a peur que l'association genevoise ne sombre, et insiste auprès des membres présents pour s'engager dans le comité.

Madame ZIERI explique que l'idée est bonne de trouver un nouveau comité, mais si ce n'est pas le cas, il n'y aura plus d'association genevoise, et ce serait bien dommage après toutes ces années d'efforts. Il reste donc cette possibilité de fusionnement avec le canton de Vaud, et donne pour exemple l'association NEUCHATEL-JURA-JURA BERNOIS qui fonctionne très bien. Elle assure que chaque canton gardera sa comptabilité et que Madame FANKHAUSER pourra toujours organiser les manifestations genevoises. Il n'est en aucun cas question de laisser tomber les activités de la section. Cette solution peut être envisagée pour un temps ou pour toujours. Peut-être même qu'une fois, pour diverses

raisons, il pourrait y avoir une seule et unique association romande ! Après discussion au comité central, rien n'est impossible. Pour conclure, soit il n'y a plus rien, soit un comité, soit une fusion.

Monsieur VOLKEN donne un exemple de ce qui se passait avant au comité romand. Chaque canton organisait alors à tour de rôle une fête de musique. Aujourd'hui, pour des raisons entre autre de cotisations, il n'y a plus d'assemblée romande, dissoute par vote, mais les fêtes sont toujours organisées à tour de rôle par les sections cantonales.

Madame ZIERI passe la parole à la présidente de l'ASMP/VAUD, Madame Marianne GAY, car son association doit bien sûr être d'accord sur le principe de la fusion.

Madame GAY précise d'emblée que si la fusion se fait, le futur caissier fera deux comptabilités distinctes. Si pour une raison ou une autre un divorce survient, sa propre caisse lui reviendra, à savoir tout ce qui résulte des vendredi helvétiques, loto, stands, etc., et ce qui est organisé sur Genève continuerait.

Madame GAY fait lecture à l'assemblée de la lettre qu'elle a présentée lors de l'assemblée générale cantonale vaudoise. En résumé : elle demande à chaque membre de prendre une résolution qui influencera l'avenir de la section vaudoise. La démission de la présidente Georgette FANKHAUSER marque la fin d'une ère car le groupe genevois n'a pas trouvé un comité pour continuer, et son avenir est sombre. Elle souligne que la société genevoise possède une trésorerie saine, que ses activités sont nombreuses et qu'il serait dommage de laisser une telle association tomber. Madame GAY se laisse tenter par une forte fusion « valdo-genevoise » et n'y voit que des avantages, et laisse de côté les avis des ronchonners .. L'esprit de l'ASMP est d'atteindre un but commun qu'une fusion rendrait plus fort, comme les programmes des manifestations, etc. Elle ne voit pas d'inconvénients à cette conciliation et invite tous les membres de l'association vaudoise à accepter cette idée. Elle respectera la décision prise par son assemblée et ne prendra aucune décision toute seule.

L'ASMP/VAUD a accepté la fusion à une grande majorité, trois abstentions et trois avis contraires sur les 43 membres présents. Madame GAY assure notre assemblée que si elle devient notre présidente, ça ne présente aucun souci pour elle. Madame GAY est applaudie par l'assemblée.

La présidente Georgette FANKHAUSER demande le vote pour réaliser cette fusion. Monsieur GREZET ajoute que maintenant la situation est claire et qu'il s'agit là de la dernière solution: en cas d'acceptation la société genevoise continue, en cas d'avis contraire il n'y aura plus rien.

La fusion VAUD/GENEVE est acceptée à la majorité et acclamée !

La présidente très émue attend encore un miracle pour la formation d'un éventuel comité, et Monsieur GREZET exprime que tous comprennent combien c'est douloureux pour elle, mais qu'elle doit accepter ce vote et la solution à laquelle l'assemblée a donné son accord. On doit progresser !

10. ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES (selon conclusion du point 9)

Monsieur Paul JAGGI, suppléant, démissionne pour raison de santé.

Madame Christine GUIGNARD et Monsieur Gustave VOLKEN continuent encore pour une année, et Monsieur Jean-Luc SCIBOZ est nommé suppléant.

Ces personnes sont remerciées et applaudies.

11. NOUVEAU MEMBRES 2019 ET EFFECTIF

A ce jour, l'ASMP/Genève compte 173 membres.

Malheureusement, aucun nouveau membre n'est présent à cette assemblée et ne peut donc être accueilli personnellement.

12. PROJETS 2020 (selon conclusion du point 9)

La présidente rappelle le site internet de l'association, sur lequel tout le monde peut ajouter des informations ainsi que des photos. Ces dernières seraient souhaitables pour figurer également dans le journal de l'association suisse. Elle encourage donc les membres à y être attentifs. Le créateur du site, Monsieur Hervé GRAND est remercié pour son travail et très applaudi.

Toutes les activités habituelles du groupe genevois sont au programme de 2020 à savoir les vendredi helvétiques, présence au PREGNY ALP FESTIVAL, et un loto si tout est conforme avec la salle. Ce loto est prévu le 22 novembre à la salle des Asters, de plus amples informations seront transmises en temps voulu. Les membres qui auraient des idées de manifestations sont priés d'en faire part.

13. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Monsieur Gustave VOLKEN, lui-même ancien membre et membre d'honneur, demande à l'assemblée de nommer la présidente Georgette FANKHAUSER présidente d'honneur. Cette proposition est acceptée et acclamée.

Monsieur GREZET, au nom de l'association et du comité offre un cadeau et des fleurs à la présidente, fait la lecture d'une carte de remerciements pour toutes ses années d'engagement à l'association et il lui adresse les souhaits de tous pour un temps de repos bien mérité. Elle est vivement applaudie !

La parole est donnée à Madame Ursula HALLER, présidente de l'ASMP/Suisse.

Madame HALLER félicite très chaleureusement Madame FANKHAUSER pour tout le travail réalisé, et complimente toutes les personnes qui s'engagent bénévolement pour les tâches de présidence avec toutes les difficultés que cela implique. Madame HALLER s'est déplacée et a effectué un voyage de trois heures pour assurer sa présence à la 38ème assemblée cantonale genevoise, et est persuadée que ce soir, c'est la meilleure solution qui a été trouvée vu que personne ne s'est proposé pour la suite. Elle assure que Madame GAY reçoit avec bienvenue les membres genevois au canton de Vaud et rassure la présidente quant à la gestion de la comptabilité. Elle rappelle que dans sa propre présidence, elle se sentait parfois comme lors de son engagement au Palais Fédéral, à savoir qu'il faut toujours lutter pour trouver des solutions. Elle remercie toute l'assemblée et apporte les salutations du Comité Central suisse, également représenté par Mesdames GAY et ZIERI. A ce niveau, le travail est énorme pour tout gérer. Les membres de l'association suisse diminuent aussi, pour des questions d'âge et la relève est difficile. Il

faut faire de la publicité pour trouver des nouveaux adhérents. Beaucoup de sections connaissent des problèmes de budget, mais Madame FANKHAUSER peut être fière de rendre une association avec une comptabilité saine. Sous le toit de la folk culture populaire, il faudrait travailler de plus en plus ensemble, mais pas les uns contre les autres, ceci est valable aussi pour les Fêtes Fédérales. Cela permettrait d'avoir moins de problèmes pour les frais, les bénévoles et toute l'organisation. Madame HALLER souhaite que tous « sortent les mains des poches » pour que l'ensemble de la musique populaire devienne plus solide. Elle invite tous les membres à participer à l'assemblée générale des délégués suisses qui aura lieu à PRATTELN, afin de connaître des nouveautés et apporter leur soutien.

Madame HALLER souhaite pleine santé et un bel avenir à Madame FANKHAUSER et lui remet un cadeau. Elle lui apporte aussi des félicitations et des remerciements de la part du Comité Central.

Madame GAY nous dit sa tristesse pour la situation du comité genevois, mais aussi son plaisir de devenir la nouvelle présidente de ce canton et se réjouit d'un avenir commun. Madame FANKHAUSER ne sera pas écartée mais collaborera avec elle pour une entente sur les décisions futures. Elle ne voit pas d'inconvénient majeur à soutenir la section genevoise. Bien sûr, il y a toujours possibilité de « divorce » dans le cas où un nouveau comité genevois devrait se reconstituer. Elle remercie l'assemblée pour sa confiance.

Monsieur Herbert BUNTSCHU, président ASMP/Fribourg, remercie l'assemblée pour son invitation ainsi que l'engagement de sa formation LA BERRA. Il amène les salutations de sa section, et félicite Madame FANKHAUSER pour sa nomination de présidente d'honneur. Il espère qu'elle profitera de son temps libre pour passer des vacances en Singine ! Il pense que la fusion est une bonne chose et souhaite bonne chance à Madame GAY.

Monsieur Guy DUBOSSON, président ASMP/Valais, remercie pour l'invitation à l'assemblée cantonale genevoise et présente les salutations de sa section. Il rappelle que les sections valaisanne et genevoise étaient les premières en Romandie. Peut-être la prochaine fusion sera-t-elle celle du Valais ? Son association recense trop peu de membres, son propre comité ne compte plus que trois personnes et ne trouve pas non plus un renouvellement. Il continue néanmoins son mandat parce qu'il aime ses activités et qu'il a la responsabilité de la bannière fédérale. Il comprend l'émotion de la présidente mais il est juste d'accepter les solutions. Il informe l'assemblée que l'activité principale de sa section sera cette année l'organisation de la rencontre romande de la musique populaire. Cet événement est prévu pour le 3 mai à Val d'Illiez, et il espère beaucoup d'inscriptions à cette manifestation. Il souhaite une bonne suite à tous et remercie encore la présidente pour son engagement.

Madame Sylvianne BURKHALTER représente la section ASMP/Neuchâtel-Jura-Jura bernois. Elle adresse à l'assemblée les salutations de sa section, dont l'assemblée générale a eu lieu dernièrement aux BREULEUX. Un article résumant cette assemblée a paru dans un journal jurassien et paraîtra également dans le journal de l'ASMP/Suisse, et souligne leurs objectifs, soit maintenir au minimum 500 membres, conserver une franche camaraderie, une caisse saine, et poursuivre un soutien aux jeunes musiciens. Elle propose de consulter leur site pour s'informer de leurs activités et présente un petit programme des manifestations prévues en 2020. (Stubete, concours des jeunes espoirs suisses, Noël folklorique de Cortébert, etc.) Elle remercie la présidente pour ses divers engagements, notamment pour les vendredi helvétiques où elle a souvent engagé des formations jurassiennes.

Monsieur Gilbert ROSSMANN, membre du comité d'organisation de la Fête Fédérale de Musique à Crans-Montana, relate quelques moments de cette grande fête. Il souligne la gentillesse de chacun, les efforts de tous, très impliqués. C'était une performance collective qui laissera de grands souvenirs. Une atmosphère calme a été bénéfique à la réalisation de ce projet. Les comptes sont équilibrés, sans perte. Il remercie tous ceux qui ont participé à cet événement. Il adresse un tout grand merci à Madame FANKHAUSER pour ce qu'elle a accompli pour la musique populaire et des bons moments passés ensemble. Il offre un cadeau à la présidente.

La présidente remercie tous les intervenants.

Elle annonce la prochaine rencontre musicale des jeunes musiciens le 13 mars 2021, des flyers sont à disposition sur les tables.

Des flyers pour les inscriptions à l'ASMP et des status sont à disposition.

La présidente félicite Mesdames ZIERI et GAY pour la préparation d'un excellent repas qui suivra l'assemblée. Elle offre un cadeau à Messieurs NIEDERHAUSER et GREZET et les remercie à nouveau pour leurs multiples engagements. Monsieur NIEDERHAUSER rappelle qu'il restera toujours disponible pour apporter son aide à l'association. Elle remet des fleurs à Mesdames JAUNIN et GAMMA, avec ses remerciements.

La présidente souhaite une bonne soirée à tous, en compagnie de la formation LA BERRA et tous les musiciens de la Stubete, et annonce que le vin de la réception est offert par la commune d'Aire-la-Ville.

Madame FANKHAUSER est applaudie chaleureusement par l'assemblée.

14. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE 2021 ET CLOTURE. (selon conclusion du point 9)

Le 6 février 2021. Le lieu est encore à définir.

Clôture de l'assemblée : 18 h 40

Grand-Lancy, le 5 mars 2020

La secrétaire ad intérim
Liliane Gamma